



Quelle leçon tirer du « modèle scandinave » pour la transition écologique ?

En France, l'espace public est ponctué d'injonctions contradictoires. Le pays manque de direction clairement définie. Les politiques sont décidées de manière verticale sans qu'une cohérence d'ensemble se dégage. La poursuite de la croissance se fait au détriment de l'environnement et du bien-être des populations. La hiérarchie actuelle des priorités relègue le plus souvent au second plan le traitement de la crise écologique et de ses méfaits. Les pays scandinaves, en revanche, font preuve de plus de cohérence. Ils s'efforcent de concilier protection de l'environnement, compétitivité et soutenabilité économiques, accès de tous à l'emploi et maintien d'un système de protection sociale généreux. Ces pays illustrent le fait qu'il est possible de mettre en place des politiques environnementales ambitieuses tout en figurant parmi les économies les plus compétitives et les sociétés les plus égalitaires.

Une politique efficace de réduction des inégalités ...

En dépit de la crise, les performances économiques et le système de protection sociale des pays scandinaves (hormis la Finlande) restent exemplaires. Figures emblématiques de la Social-démocratie, la Suède et le Danemark, en particulier, se situent toujours en tête des classements internationaux en ce qui concerne les inégalités sociales, le taux de chômage, les indicateurs de bien-être et la qualité de vie. Parmi tous les pays membres de l'OCDE, le Danemark, suivi de près par la Suède, reste en tête de la liste des pays où les inégalités sociales sont les moins prononcées¹ quel que soit les indicateurs retenus (différences de revenus, pauvreté relative, rapport entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres, etc). En Suède, par exemple, la lutte contre ces inégalités mobilise, en effet, tout un arsenal de dispositifs publics.

- Le système fiscal a pour rôle de redistribuer des plus riches vers les plus pauvres (redistribution verticale) sans que la présence d'enfants soit prise en compte. Pour ne pas pénaliser au sein des couples le salaire le moins élevé (généralement celui de la femme), l'imposition est individuelle contrairement à la France où l'imposition est conjointe.
- En revanche, la politique familiale, est basée sur le principe de l'universalité : tous les ménages, quel que soit leur niveau de revenus, bénéficient du même montant d'allocations familiales (AF), dès le premier enfant (contrairement à la France qui ne verse des AF qu'à partir du deuxième enfant). Elle remplit donc une fonction de redistribution horizontale : à revenus primaires identiques, des ménages sans enfants vers les couples avec enfants. Cette politique familiale poursuit deux objectifs : garantir le bien-être de tous les enfants et promouvoir l'égalité entre les sexes sur le marché du travail et dans la famille. Dans cette perspective, l'accent est mis sur les services et équipements collectifs et le droit légal pour tous les enfants d'accéder à une place en crèche dès l'âge d'un an. Le Danemark et la Suède sont les pays, au sein de l'OCDE, qui consacrent ainsi la plus importante proportion de leur PIB à l'accueil et l'éducation des enfants d'âge préscolaire². Le Danemark est également le pays où la part des enfants (âgés de moins de 17 ans) qui vivent dans une famille pauvre est la moins élevée (2,7%), suivi de la Suède (8,3%) et de la France (11,4%).

¹ Son coefficient de Gini s'élève à 0,25 (0,27 en Suède) contre 0,31 en France.

² 2% au Danemark et 1,6% en Suède contre 1,2% en France en 2011 (Source : OCDE, Family Database, 2016)

Le système de transferts (à travers la fiscalité et le versement de prestations monétaires) dans les pays nordiques est donc beaucoup moins complexe et opaque que le système français qui est devenu illisible et incompréhensif pour la plupart de ses bénéficiaires ce qui affaiblit sa légitimité.

Dans des pays où l'opinion publique est très sensible aux questions d'égalité et où les responsables accordent une place privilégiée sur l'agenda politique et social à la lutte contre les discriminations sexuelles, de nombreux dispositifs et prestations comme le congé parental d'un an permettent aux deux parents d'articuler vie familiale et professionnelle, ce qui se traduit par un fort taux d'emploi des femmes qui ont des enfants.

... qui s'accompagne d'ambitions écologiques élevées

Certes, le maintien de ces conquêtes sociales n'est possible qu'au prix de prélèvements obligatoires élevés. Mais ces pays ont aussi choisi de basculer progressivement vers une fiscalité verte depuis le début des années 90, tout en maintenant constante la pression fiscale : toute augmentation de taxe liée à la question environnementale est compensée par une diminution équivalente de la fiscalité sur le travail.

Non seulement ces prélèvements obligatoires ne nuisent pas à la compétitivité économique de ces pays (qui s'illustrent par un taux de chômage bien inférieur à celui de la France), mais ils leur ont permis de devenir les pays les plus vertueux en matière d'écologie. En Suède, par exemple, la mise en place d'une taxe carbone depuis 1991 (d'un montant de 118 euros par tonne de CO₂, désormais, la plus élevée du globe) a démontré son efficacité : les plus importantes réductions d'émissions de CO₂ au monde y ont été effectuées. Et ce pays vise la neutralité carbone d'ici 2050 ! Son énergie primaire est déjà à 67% d'origine renouvelable (notamment grâce au mécanisme des certificats verts). Parallèlement, la part du nucléaire dans le mix électrique a fortement diminué, passant de 50% à 38%, entre 2006 et 2012. L'efficacité énergétique de leur économie s'est aussi améliorée : entre 1965 et 2014, avec un même kilowattheure d'énergie primaire, la Suède a créé 80% de valeur ajoutée en plus et le Danemark a plus que doublé ce ratio avec 110% de hausse (contre 60% de plus en France)³. De nombreux autres projets témoignent de la volonté de ces pays d'effectuer une transition vers un modèle durable, que ce soit en matière de gestion des déchets, de recyclage ou de gestion des espaces verts.

Il ne s'agit pas, toutefois, d'idéaliser le « modèle scandinave ». Ces pays ne sont pas à l'abri de mesures attentatoires aux règles du système juridique européen concernant l'accès aux droits sociaux des étrangers ou ressortissants de pays tiers. Le Danemark, par exemple, dans un contexte où les attitudes hostiles envers les immigrants prédominent, a durci la législation régissant leur accès aux droits sociaux et a décidé de restreindre de façon drastique leur entrée sur le territoire danois.

Il ne s'agit donc pas de transposer tel quel ce modèle mais il serait souhaitable d'en tirer les leçons pour adopter des politiques cohérentes accordant autant d'importance aux questions environnementales et sociales qu'aux préoccupations économiques.

*Par **Floran Augagneur**, Conseiller scientifique de la Fondation Nicolas Hulot et **Jeanne Fagnani**, Directrice de recherche honoraire au CNRS, Chercheure associée à l'IRES, membre du Conseil Scientifique de la FNH.*

³ Source : Jean-Marc Jancovici, *Dormez tranquilles jusqu'en 2100 et autres malentendus sur le climat et l'énergie*, Paris, Ed. O. Jacob, 2015